



BULLETIN No 12
DECEMBRE 1995

	SOMMAIRE	Pages		CONTENTS	Pages
1.	Editorial.	2	1.	Editorial.	5
2.	Les voeux du Président	8	2.	The President's Greetings	10
3.	Echos du Comité.	11	3.	Echoes of the Committee.	12
4.	Nouvelles des permanences.	13	4.	News of the "Permanences".	15
5.	Le billet du Trésorier.	17	5.	The Treasurer's Note.	17
6.	Ceux qui nous ont quittés.	18	6.	Obituary.	18
7.	La Caisse de pensions.	19	7.	The Pension Fund.	22
8.	L'Assurance Maladie	26	8.	Health Insurance Scheme.	27
9.	Rencontres et voyages.	28	9.	Meetings and travel.	33
10.	Bulletin d'adhésion.	35	10.	Membership application form.	36

Adresse: Groupement des Anciens du CERN
c/o Association du personnel
CERN
CH-1211 GENEVE 23
Tél. (022) 767 57 59

EDITORIAL

(Original)

L'événement de la fin de l'année dernière, à savoir **l'approbation du Projet LHC**, a été enregistré et l'on en est maintenant à faire des plans organisationnels pour sa réalisation. Il s'agit d'une opération complexe car on ne peut compter que sur les seules ressources de l'Organisation (et quelques contributions d'Etats non-membres) et ces ressources sont en voie de diminution dans les années à venir. L'exercice est donc particulièrement difficile. Le temps est loin où l'on pouvait créer une nouvelle équipe en grande partie sur des recrutements extérieurs comme ce fut le cas pour le SPS. Ou même puiser dans les ressources du CERN en mettant un terme à la carrière des ISR. Il faut aujourd'hui redistribuer les effectifs pour constituer des unités, peut-être plus efficaces, qui s'appuieront sur des aides extérieures et couper dans des programmes qui n'apparaissent pas prioritaires. On sait bien que ce n'est pas la solution la plus simple pour réaliser un projet complexe. Arriver à des prototypes satisfaisants est déjà une tâche ardue lorsque la supraconductivité est présente partout. Mais cela ne suffit pas car, comme le savent bien les anciens, cela ne veut pas dire que la production industrielle suivra automatiquement en appuyant sur le bouton des contrats. C'est donc à une tâche énorme, à un très sérieux défi auquel sont confrontés nos collègues du personnel actif. Si nos pensées et nos voeux vont vers les anciens en cette fin d'année, elles vont aussi vers les

actifs à qui nous souhaitons bonne chance dans la réalisation de ce qui apparaît comme un projet mondial, perspective exaltante s'il en est.

Nous autres les Anciens, ne diront jamais assez combien la décision de réaliser le LHC nous rassure car elle donne **un nouveau souffle à l'Organisation et à ses organes annexes** dont ils dépendent. Connaissant bien le CERN et ses traditions, nous ne doutons pas que le succès sera au bout de la route. Ceci étant, nous espérons que ne passeront pas à la trappe les études qui permettent d'aller au-delà de cette échéance, car 2'020 sera vite arrivé.

Pendant ce temps, il faut aussi que nos problèmes à nous trouvent leurs solutions. On les découvre toujours sous les mêmes rubriques: Caisse de pensions et Caisse maladie.

A l'instar des situations dans la plupart de nos Pays-membres, l'accroissement des retraités conjugué avec l'absence de recrutement et la progression de la longévité posent problème à la **Caisse de pensions** et nous n'avons pas fini d'en entendre parler. Cela ira mieux à partir de 2'015, quand le rapport du nombre de retraités à celui des actifs commencera à décroître, mais il faut passer un cap difficile. Le Conseil d'administration de la Caisse, où siègent nos délégués en tant qu'observateurs, MM.Resegotti et Barthélémy, va avoir fort à faire pour concilier des exigences contraires:

celle des retraités qui comptent conserver leur pouvoir d'achat et celle des gestionnaires qui ne bénéficient pas d'une période faste.

Les caisses maladie de la plupart des pays souffrent de problèmes financiers. La nôtre est en perpétuel équilibre financier du fait de sa structure, mais elle coûte de plus en plus cher à l'Organisation, aux actifs et aux retraités. L'Organisation a pris conscience de la nécessité de veiller de plus près à ce problème. Elle va mettre en place les moyens de contrôle qu'exige une activité portant sur près de 40 millions de francs suisses par an. Le Comité de surveillance de la Caisse maladie, où siègent nos délégués en tant qu'observateurs, MM. Budde et Diss, se penche sur les moyens de réduire la note en liaison avec les autres organisations internationales de Genève confrontées au même problème. D'autre part, il faut porter remède au fait que le CERN, en ne procédant pas aux versements directs complets pour les pensionnés, fait peser sur les actifs une part de la contribution due par lui pour les retraités. Enfin, une lacune de notre système de santé doit être comblée: la question des personnes dépendantes n'ayant pas les moyens financiers de vivre dans les institutions médicalisées spécialisées. C'est là une affaire importante qui, malheureusement, va concerner de plus en plus de nos collègues et pour lesquels rien n'est prévu pour l'instant. Il est urgent de s'y attacher.

La solution à tous ces problèmes passe par la couverture de dépenses supplémentaires et/ou par la réduction de prestations accordées actuellement. C'est dire si les discussions vont être âpres avant que l'on arrive à des accords acceptables.

8 November 1995

Le rôle du GAC est plus que jamais de veiller à la préservation des situations des retraités devant tous les dangers qui peuvent les menacer, éventuellement à leur amélioration, et vous pouvez constater d'après les quelques indications que nous venons de vous donner que ces dangers sont sérieux. Il est donc plus que jamais impératif de préserver l'instrument qui vous réunit et en particulier son organe exécutif, votre Comité. Comme vous le savez, celui-ci doit être renouvelé à la prochaine Assemblée générale, en avril ou mai 1996. Le GAC groupe aujourd'hui plus de 900 membres. Le Comité comprend environ 15 membres qui se répartissent ses nombreuses tâches. Une bonne partie de ses membres actuels vont se présenter à nouveau. Mais un certain nombre d'entre eux ont atteint une seconde limite d'âge, après six à dix années de bons et loyaux services. Ceux-là aspirent à se retirer, vous les comprendrez aisément. **Il est absolument nécessaire que d'ici la fin du mois de décembre, de très nombreuses candidatures viennent se déclarer pour assurer la relève.** Il serait en effet inconcevable que les postes vacants ne puissent pas être pourvus et que, de ce fait, l'activité du Comité soit mise en sommeil à des degrés divers. Ce n'est pas là une hypothèse en l'air car voici un exemple récent de ce qui peut se produire: nous recherchions en mai dernier, avec votre participation, un remplaçant à Jacques Trembley pour la fonction de délégué au Conseil du personnel chargé des questions de Caisse maladie. Nous n'avons enregistré qu'une candidature d'une personne habitant à environ trois cent kilomètres de Genève, donc impossible à

retenir. Heureusement, une deuxième candidature, celle du Dr.Diss, s'est manifestée in extremis. Pour un peu, nous n'avions pas de remplaçant. Vous voyez bien par là que l'absence de solidarité pouvant exister entre nos membres peut mettre en péril cet instrument fragile qu'est le Comité du GAC fonctionnant sur la base de la bonne volonté de quinze personnes renouvelables tous les deux ans. Beaucoup de personnes partant à la retraite avec qui nous prenons contact déclarent qu'elles veulent voyager, ce qui est compréhensible. Mais une fois cette soif étanchée, elles pourraient consacrer un peu de leur temps aux problèmes communs à tous les retraités. Ceci d'autant plus facilement que les missions qui peuvent leur être confiées ne leur prennent pas tout leur temps et laissent de larges loisirs pour poursuivre des voyages, à condition de ne pas rester absents de Genève trop de mois consécutifs. Nous faisons appel à votre sens du bien commun, à votre dévouement et à votre esprit de solidarité pour vous retrouver nombreux sur la liste des candidats en fin d'année.

Nous vous avons souvent entretenu des difficultés que nous rencontrons dans **l'acheminement du courrier**. Cette situation fait que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos envois, ce dont nous nous excusons vivement. A notre décharge, il faut savoir que la liaison avec le Bureau d'expédition du courrier souffre toujours de l'incompatibilité des systèmes informatiques utilisés de part et d'autre. La vérification des

listes des membres et de leurs adresses reste encore aujourd'hui un travail exténuant. Mais on nous promet qu'une solution devrait être apportée qui rendrait ce travail automatique. Espérons donc.

Vous savez combien nous tient à cœur la réalisation au travers de **ce bulletin d'un lien vivant entre nos membres**. Aussi continuerons-nous sans nous lasser à vous demander de nous écrire pour nous faire part de vos expériences de retraités, des difficultés que vous rencontrez, des suggestions que vous pourriez faire pour améliorer notre action. Courage donc, sautez sur votre plume et écrivez-nous. Avec votre accord, nous publierions vos lettres. Nous remercions vivement Madame Dinkel et Monsieur Valloton pour leurs très vivantes relations des voyages du GAC. Puissent ces exemples être suivis pour alimenter un courrier des lecteurs

Une fois de plus, nous nous dirigeons vers une fin d'année. Nous espérons qu'elle vous trouvera en bonne forme et que vous passerez joyeusement le cap de la nouvelle année au milieu des vôtres. Pour le Nouvel An, nous vous adressons nos voeux sincères de santé d'abord, de bonheur et de paix. Nos pensées vont vers ceux dont la santé laisse à désirer, vers ceux qui sont isolés à qui nous disons de ne pas hésiter à nous appeler pour que nous puissions leur apporter notre aide.

BONNE ANNEE A TOUS !

La Rédaction.

Vous souhaitez que vos pensions soient préservées et que la protection de votre santé continue d'être assurée correctement. Alors rejoignez-nous et persuadez ceux qui ne l'ont pas encore fait d'adhérer au GAC, le Groupement qui défend vos intérêts.

La retraite ne signifie pas qu'il faille se replier dans sa coquille. Les retraités doivent se sentir solidaires pour mieux affronter les difficultés jalonnant notre route. Une manière non négligeable de manifester sa solidarité est de participer activement à un dialogue s'instaurant entre nous, par exemple par la voix de ce Bulletin.

N'hésitez pas à nous écrire. Nous sommes prêts à publier les lettres ou les articles que vous voudrez bien nous adresser. Dites-nous aussi ce que vous pensez de ce Bulletin qui est le vôtre et quelles sont vos opinions sur tous les sujets touchant à votre état de retraité de l'Organisation.

EDITORIAL

(Translation)

The climax to the end of last year - the **approval of the LHC project** - has already been recorded and the organisational plans for its realization are now being made. This is a complex operation as one can only count on the Organization's internal resources, with a few contributions from non-member States, and these resources will diminish in the coming years. The exercise is accordingly particularly difficult. We are far from the time when a new team could be formed mainly by external recruitment as was the case for the SPS. Or even to delve into CERN's resources by putting an end to the career of the ISR. Today the staff must be redistributed into groups - perhaps more efficient - which will depend on outside support and cuts must be made in programmes which do not appear to have

priority. One knows that this is not the simplest way to carry out a complex project. It is already a hard task to produce satisfactory prototypes when superconductivity is omnipresent. But this is not all for, as the old-timers well know, industrial production does not necessarily follow by merely pushing the contract button. It is therefore an enormous task, a very serious challenge which faces our active colleagues. If our thoughts and good wishes go to the pensioners at this year's end they are also with the active staff whom we wish good luck in the realization of what is clearly a world project - an exciting prospect to say the least.

We the pensioners can never repeat enough how much we have been reassured by the decision to construct the LHC for it gives

a new impetus to the Organization and its ancillary agencies on which we depend. Knowing CERN and its traditions as we do we have no doubt that the enterprise will be crowned with success. We hope, nevertheless, that studies for the future will not be dropped - for 2020 is soon here.

Meanwhile our own problems must be solved. They always arise under the same headings: the Pension Fund and Health Insurance.

As is the case in the majority of our member states the growing number of pensioners combined with the lack of recruitment and the increase in life expectancy pose a problem to the **Pension Fund** and we have not yet come to the end of the story. Things will be better after 2015, when the ratio between the number of pensioners and of the active staff will begin to fall, but we have a difficult corner to turn. The Governing Board of the Pension Fund, on which our delegates Messrs Resegotti and Barthélémy sit as observers, is going to have a hard task to reconcile conflicting requirements. Those of the pensioners, who count on preserving their purchasing power, and those of the managers who are passing through a lean period.

In the majority of countries **health insurance** suffers from financial problems. By its very structure our scheme is always in financial equilibrium, but it becomes more and more expensive for the Organization, for the active staff and for the pensioners. The Organization has realized the necessity of following this problem more closely. It will institute the controls required by an activity with an annual cost of nearly 40 million Swiss Francs. The Health Insurance

Supervisory Board, on which our delegates Messrs Budde and Diss sit as observers, is looking into means of reducing costs in collaboration with the other international organizations in Geneva who face the same problem. A remedy must also be found for the fact that CERN, by not making direct contributions, off loads onto the active staff a part of the premiums for the pensioners due from the Organization. Finally a gap in our health scheme needs to be filled: the matter of dependents without the means to live in medically specialized institutions. This is an important matter which will, unfortunately, interest our colleagues more and more, and for which nothing is at present foreseen. This problem must be addressed urgently

The solution to all these problems involves the provision of additional expenditure and/or the reduction in the reimbursements paid at present. This means that there will be hard discussions before an acceptable agreement is reached.

The rôle of GAC is more than ever to watch over the preservation - and, if possible, the improvement - of the pensioners' situation in face of all the dangers which can threaten it. You can see from the information we have given above that the dangers are serious. It is therefore more than ever imperative to preserve the Association which unites you and in particular its executive organ, your Committee, which, as you know, must be renewed at the next Annual General Meeting in April or May 1996. GAC has today more than 900 members. The Committee has about 15 members to cover its various tasks. A good number of the sitting members will stand for

reelection. But a certain number have, after six to ten years of loyal service, reached a second age limit. They wish to withdraw, which you can well understand. **It is absolutely essential that, between now and the end of December, very many candidates come forward to assure the relief.** It would be inconceivable that the vacant posts could not be filled and that, for this reason, some of the activities of the Committee would have to be put in abeyance. This is not a hypothetical question for here is a recent example of what can happen: last May we sought, with your participation, a replacement for Jacques Trembley as delegate to the Staff Council for matters of Health Insurance. We had one sole candidate, living about 300 km Geneva, and so impossible to accept. Happily a second candidate, Dr Diss, came forward in extremis. For a time we had no replacement. So you can see that a lack of solidarity which could exist among our members could imperil the GAC Committee, a fragile body depending on the good will of 15 people elected every two years. Many people about to retire whom we have contacted say that they wish to travel, which is perfectly understandable. But once this thirst has been slaked, they could devote a little of their time to the common problems of the pensioners. Even more easily in that the tasks confided to them would leave ample time for them to continue their travels, provided that they were not absent from the Geneva area for too many months at a time. We call on your sense of community, on your enthusiasm and on your spirit of solidarity to find many of you on the list of candidates at the end of the year.

We have often mentioned the difficulties we have with our **mail distribution**. Which is why some of you do not receive our dispatches - for which we are very sorry. Our link with the mail office still suffers from a soft ware incompatibility between the two systems. Checking membership and address lists remains a wearing task. But we have been promised a solution which should make this work automatic. Let us hope so.

You know how much we have in heart the creation through **this bulletin of a living link between our members**. So we shall not stop asking you to tell us of your experiences as pensioners, of the problems you encounter, of suggestions you can make to improve our work. So, take courage and your pen, and write to us. We shall, with your permission, publish your letters. We heartily thank Nelly Dinkel and Pierre Valloton for their lively accounts of the GAC excursions. May these examples be followed to create a readers correspondence page.

Once again the end of the year approaches. We hope that you are in good form and that you will see the New Year in with joy in the bosom of your family .We send you our sincere greetings for the New Year, firstly for health, and for happiness and peace. Our thoughts go out to those in ill health, to those of you who are alone, to whom we say not to hesitate to call us so that we can bring you our help.

**HAPPY NEW YEAR TO YOU
ALL !**

The Editors.

You wish your pensions to be protected and that you should have proper health insurance cover. So join us and persuade those who have not done so to join GAC, the Association which defends your interests.

Retirement does not mean that one must withdraw into one's shell. The solidarity of the pensioners is essential to face better the difficulties which lie on our way. A non negligible way of showing one's solidarity is to take an active part in a dialogue with us, for example via the pages of this Bulletin. Don't hesitate to write to us. We are ready to publish letters and articles which you may like to send us. Tell us what you think of this Bulletin, which is yours, and give us your opinions on all subjects concerning you as CERN pensioners.

LES VOEUX DU PRESIDENT.

(*Traduction*)

Lorsque je vous écrivais à cette même époque de l'an dernier, nous étions tous en train d'attendre et d'espérer une réponse positive au sujet du LHC. Le Conseil de décembre a donné son approbation mais en l'accompagnant de conditions sévères. Où en sommes-nous maintenant? Le Directeur général s'adressant récemment aux étudiants d'été disait ceci - "Le CERN a la charge d'un nombre croissant d'utilisateurs venant de toutes les parties du monde, appuyé sur un budget restreint". Ceci situe le contexte dans lequel s'inscrivent toutes les activités du CERN.

Un coup d'oeil sur les dernières Nouvelles du LHC montre des progrès sur tous les fronts:

- la conception finale et les dispositions techniques (engineering layout)

sont en cours avec l'accent mis sur l'optimisation technique (engineering optimization) et sur la réduction des coûts;

- les R & D se poursuivent sur des aspects spécifiques de détecteurs et deux propositions techniques pour des expériences du LHC ont été établies;
- une Division LHC a été créée à partir du 1er janvier 1996;
- un nouveau statut d'"Associé" a été créé pour ceux des pays non-membres qui apportent des contributions financières substantielles, leur donnant en retour la possibilité d'intervenir aux réunions du Conseil et du Comité du Conseil.

Ceci, avec le programme de physique actuel, en fait une lecture encourageante et j'espère que cela va continuer à l'avenir - avec l'aide d'un nombre substantiel d'"Associés".

Juste un mot sur deux questions qui nous concernent tous.

L'étude actuarielle triennale sur l'état du Fonds de pensions est arrivée à terme et le rapport va être présenté aux réunions de décembre: en bref, la situation du déficit technique est moins satisfaisante qu'elle ne l'était à la dernière révision et il semble que l'on envisage une proposition tendant à lier l'indexation des pensions à celle des salaires.

Comme vous en êtes tous informés, la contribution des pensionnés à la Caisse maladie n'avait pas été complétée par une contribution directe du CERN et, de façon regrettable, nous sommes de ce fait partiellement subventionnés par le personnel actif. Nous pouvons être reconnaissant au

Directeur général qu'il propose de remédier à l'avenir à cet état de choses afin de nous amener au même niveau que celui de toutes les Organisations internationales de Genève.

Nous devons attendre l'issue des réunions de décembre sur ces deux points qui sont traités plus en détail ailleurs dans ce Bulletin.

En mon nom et en celui de votre Comité, je vous souhaite un Joyeux Noël et une heureuse Nouvelle année vous conservant en bonne santé.

Gordon Munday

Président.

Le GAC est fort de plus de 900 membres. Les préoccupations des retraités sont prises en compte par votre Comité qui assure la défense de nos intérêts. Vous savez que ces préoccupations grandissent avec les difficultés économiques et budgétaires. Les tâches de ce Comité s'accroissent de ce fait. Pour que les missions soient remplies correctement, il nous faut trouver

un(e) secrétaire

un responsable des permanences

une responsable des questions féminines

deux rédacteurs, anglais & français, pour ce Bulletin

et quelques autres bonnes volontés.

Il est important que, parmi nos nombreux membres, nous trouvions les collègues prêts à se dévouer pour nous aider dans nos tâches. Nous attendons avec confiance qu'ils se manifestent.

THE PRESIDENT'S GREETINGS

(Original)

When I wrote to you this time last year we were all waiting and hoping for a positive decision on the LHC; the December Council gave its approval but accompanied it with harsh conditions. Where are we now? In the words of the Director General when recently addressing the summer students - "CERN supports (a) growing number of users from all over the world on a constrained budget". This sets the context for all CERN activities.

A glance at the latest LHC News shows progress on all fronts:

- final design and engineering layout is under way with an emphasis on engineering optimization and cost reduction;
- R & D is continuing on specific aspects of detectors and two technical proposals for LHC experiments have been written up;
- an LHC Division has been created from January 1996;
- a new "Associate" status has been created for those non-member states that make substantial financial contributions, in return allowing them the possibility of intervening in Council and Committee of Council meetings.

This together with the existing physics programme makes encouraging reading and I hope that it will continue in the future - helped by a substantial number of "Associates".

Just a word on two matters that are of concern to all of us.

The three yearly actuarial study on the state of the Fund has been concluded and the report will be presented at the December meetings: Briefly the situation with the technical deficit is less satisfactory than it was at the last review and there seems to be a proposal to link pension indexation with that of salaries.

As you all aware the pensioners' contribution to the Health Insurance has not been completed by a direct contribution of CERN and regrettably we are partially subsidized by the active staff. We can be grateful to the Director General for proposing to remedy this in the future and bring us into line with the other Geneva International Organizations.

We must await the outcome of the December meetings on those two points which are dealt with in greater details elsewhere in this Bulletin.

I wish you all in my name and that of your Committee a Merry Christmas and a happy and healthy New Year.

*Gordon Munday
President.*

GAC has now more than 920 members. The worries of the pensioners are taken into account by your Committee which undertakes the defence of your interests. You know that these worries increase with difficulties in the economy and budgets. The work of this Committee is accordingly increased. In order to carry out our mission correctly we must find:

- a secretary
- a person responsible for the Permanences
- a person responsible for women's concerns
- an editor for this Bulletin

and a few other volunteers.

It is important that we find, amongst our many members, a few volunteers ready to give time to help us in our work. We wait with confidence for them to make themselves known.

ECHOS DU COMITE

(Original)

Après la pause estivale, nos séances ont repris leur rythme de croisière. Il faut toutefois noter un léger changement dans la composition du Comité. Après près de quatre ans d'activité au Comité en tant que Délégué au Conseil du personnel chargé des questions relatives à la Caisse maladie, J.Trembley a souhaité être relevé de ses fonctions; il continuera néanmoins de nous représenter au sein de la sous-commission "Santé". Nous adressons tous nos remerciements à Jacques pour son engagement dans le passé et la poursuite de son activité dans la commission précitée. Pour le remplacer en qualité de Délégué au Conseil du personnel, une élection a été organisée; elle a donné les résultats suivants:

bulletins rentrés:	529
bulletins nuls :	4
bulletins valables:	525

Le Dr Diss est élu avec 444 voix.
M.Jacquelin recueille 81 voix.

Bienvenue au Dr Diss qui sera chargé des problèmes de la caisse maladie avec R.Budde. Rappelons que nos quatre délégués au Conseil du personnel siègent dans notre Comité en qualité de membres "ex-officio" et qu'ils sont élus indépendamment des autres membres du Comité, élus eux tous les deux ans; ces élections se dérouleront d'ailleurs dans le courant de ces prochains mois.

L'actuel Comité se présente dorénavant ainsi:

W.Albrecht	Trésorier
J-FBarthélemy *	Caisse de pensions
S.Brèches	Secrétariat, questions féminines
J-P Buathier	Trésorier
R.Budde *	Caisse maladie

M.Ceselli	Voyages et rencontres	J.Robert	Secrétaire de séance,
J-P Diss *	Caisse maladie		voyages et rencontres
E.Hugi	Permanences	P.Standley	Bulletins
J.Leroux	Permanences		
R.Lévy-Mandel	Vice-président, bulletins		* Délégué au Conseil du personnel
G.Munday	Président		<i>Jean Robert</i>
I.Plass	Vice-présidente, organi- sations internationales		<i>Secrétaire</i>
L.Resegotti *	Caisse de pensions		

ECHOES OF THE COMMITTEE

(*Translation*)

After the summer break, our sessions have regained their cruising speed. A slight change in the composition of the committee should however be noted. After four years of activity on the committee as Staff Council delegate for matters of Health Insurance J.Trembley has asked to be relieved of his duties; he will however continue to represent us on the 'Health' subcommittee. We address our thanks to Jacques for his past commitments and for the continuation of his work on the above-mentioned committee. An election was organized to replace him as delegate to the Staff Council; the results were as follows:

Voting papers distributed	529
Void voting papers	4
Valid voting papers	525

Dr J-P. Diss was elected with 441 votes
Mr M.Jacquelin received 81 votes.

Welcome to Dr Diss who will, with R.Budde, look after the problems of health insurance. We may recall that our four delegates to the Staff Council sit on our committee as ex officio members and are elected independently from the other members who are elected every two years; these elections will be held within the next few months.

The committee is at present;

W.Albrecht	Treasurer
J-F.Barthélemy *	Pension Fund
S.Breches	Secretariat, Women's concerns
J-P.Buathier	Treasurer
R.Budde	* Health Insurance
M.Ceselli	Meetings and travel
J-P.Diss	* Health Insurance
E.Hugi	Permanences
J.Leroux	Permanences
R.Lévy-Mandel	Vice-president, Bulletins

G.L.Munday	President	P.H.Standley	Bulletins
I.Plass	Vice-president,International organizations		* delegate to the Staff Council
L.Resegotti	* Pension Fund		<i>Jean Robert</i>
J.Robert	Secretary,meetings and travel		<i>Secretary</i>

NOUVELLES DES PERMANENCES

(Original)

Cette rubrique vous informe de ce qui se passe à nos permanences, du nombre de personnes qui sont venues nous voir et des sujets qui ont fait l'objet de nos entretiens. Elle doit aussi vous permettre de trouver, à travers les questions qui nous sont posées, des réponses aux problèmes que vous rencontrez. Nous espérons, enfin, que cette rubrique vous encourage à venir nous voir chaque premier mardi du mois, sauf les mois d'été (juillet et août) et le mois de janvier. Rappelons que l'annonce des permanences est faite régulièrement dans le Bulletin hebdomadaire du CERN.

1. INFORMATIONS GENERALES

Au cours des 4 séances tenues durant la période du 2 avril au 3 octobre 1995, 18 personnes sont venues nous voir. D'une séance à l'autre, le nombre de visiteurs a varié entre 3 et 6.

Les sujets traités pendant les 18 visites mentionnées se répartissent comme suit:

Visites de courtoisie:	5
Caisse maladie:	2

Questions de fiscalité:	1
Recouvrement C.S.G.:	1
Divers:	9

Nous nous réjouissons qu'un aussi grand nombre de nos collègues soit venu tout simplement "pour voir ses copains" (visites de courtoisie) ou pour nous parler de leurs petits problèmes quotidiens (divers). Ce phénomène témoigne sans doute d'une certaine popularité de notre institution.

2. PENSIONS DU CERN ET C.S.G.

(Contribution sociale généralisée)

Le texte que nous avons publié à ce sujet dans le Bulletin No 11 a donné lieu à une vive discussion durant une de nos dernières séances. Il s'est avéré que l'intention de cet article n'avait pas été bien comprise. Ce qui semble avoir particulièrement gêné les gens est le point d'interrogation à la fin de la déclaration rédigée par J.F.Barthélemy. Or, ce point d'interrogation n'exprime surtout pas une incertitude de notre part. Il a été mis là pour

provoquer. Comme nous l'avons suggéré dans le Bulletin No 11, il serait, en fait, souhaitable que l'un ou l'autre de nos membres concernés, ou un groupe de ces membres conteste le recouvrement de la C.S.G. dans leur cas. Le texte de J.F.Barthélemy veut leur fournir les arguments nécessaires.

Il paraît, enfin, que quelques-uns de nos membres concernés se laissent leurrer par le gain de cause qu'ont obtenu les frontaliers et ils envisagent d'assimiler leur cas à celui de ces derniers. Nous ne pensons pas que ce serait une bonne politique. Un pensionné du CERN résidant en France n'est pas un frontalier: la différence essentielle entre les deux est que le frontalier genevois est soumis à l'impôt en Suisse, tandis que le pensionné est soumis à l'impôt en France.

3. D E L A I S D E REMBOURSEMENT PAR L'AUSTRIA.

A ce sujet, un de nos membres s'est plaint par écrit que: "Il faut compter entre 1,5 et 2 mois, après réception de l'avis de remboursement, pour recevoir le remboursement effectif sur mon CCP."

A première vue, ce délai nous a semblé tout-à-fait invraisemblable, car, ceux qui se font rembourser sur leur compte auprès de la SBS ont sans doute remarqué que le délai entre l'envoi de la demande de remboursement et la valorisation du montant concerné par la banque varie entre 16 et 20 jours.

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir auprès de l'Austria, il s'agit

ici d'un problème technique de transfert de fonds. Notre ami se fait rembourser sur son CCP. Le transfert se fait donc forcément par courrier et implique des délais supplémentaires dont l'Austria n'est pas responsable.

Nous avons proposé à notre collègue de se faire rembourser sur son compte bancaire, et nous proposons à tous les membres qui se trouvent dans le même cas et qui considèrent ces délais supplémentaires comme étant insupportables, de faire de même.

Il convient d'ajouter qu'en Suisse les assurances maladie sont tenues par la loi de rembourser dans les 30 jours suivants la demande. Cette période ne couvre cependant pas les délais supplémentaires sur lesquels l'assureur n'exerce aucun contrôle (transfert par courrier, valorisation différée par la banque destinataire, etc)

* *

Même si vous n'avez pas de questions précises à nous poser, n'hésitez pas à venir nous voir. Vous pouvez souvent nous donner des informations qui seraient utiles à d'autres retraités. Les visites de courtoisie sont appréciées, elles aussi, elles permettent d'avoir des discussions générales qui, souvent, nous ouvrent de nouveaux horizons.

A toutes les personnes qui n'auraient pas la possibilité de venir aux permanences, nous demandons de nous écrire à l'adresse du Groupement en spécifiant:

"GAC – Permanences"

Ernst Hugi

Nous améliorons par tous les moyens la communication entre nos membres et nous. Vous savez que les permanences se tiennent tous les premiers mardis du mois (sauf janvier, juillet et août). Vous y êtes les bienvenus pour poser toutes les questions qui vous préoccupent.

Un répondeur peut enregistrer vos messages au No (022) 767.57.59. De plus, notre ordinateur reçoit les messages électroniques à l'adresse suivante: GAC @MACMAIL.CERN.CH.

NEWS OF THE 'PERMANENCES'

(*Translation*)

This report tells you what takes place at our 'Permanences', the number of people who have come to see us and the subjects which have been discussed in our meetings. It should enable you to find, through questions that have been put to us, answers to problems that you may meet. Finally we hope that this report will encourage you to come and see us on the first Tuesday of each month (except the summer months, July and August, and the month of January). The times of the 'Permanences' are given in the CERN Weekly Bulletin.

1. GENERAL INFORMATION

During the four sessions which took place in the period from April 2 to October 3 1995, 18 people have consulted us. The number of visitors per session varied between three and six.

As to the subjects treated, the 18 visits mentioned above were distributed as follows :

Courtesy visits	5
Health Insurance	2
Fiscal questions	1

CSG reimbursement	1
Miscellaneous	9

We are happy that so many of our colleagues have come just to "see their copains" (courtesy visits), or to talk with us about their minor daily problems (miscellaneous). This phenomenon is a sign, no doubt, of a certain popularity of our institution.

2. CERN PENSIONS AND THE CSG (Contribution Sociale Généralisée)

The text which we published on this subject in Bulletin No 11 gave rise to a lively discussion in one of our recent sessions. It appears that the meaning of this article was not well understood. What seems to have worried people most was the question mark at the end of J-F.Barthélémy's text. This question mark in no way expressed uncertainty on our part. It was put there to provoke. As we suggested in Bulletin No. 11 it would in fact be desirable if one, or a group, of members who are concerned should challenge the imposition of the CSG in their

case. Mr Barthélémy's text was intended to furnish the necessary arguments.

Finally, it seems that some of our members have been led astray by the success of the frontaliers and are considering to link their case to that of the latter. We do not think that this would be a good policy. A CERN pensioner living in France is not a frontalier.

3. DELAYS IN AUSTRIA REIMBURSEMENTS.

On this subject one of our members has written that "One must expect a delay of 1 1/2 to 2 months after receipt of the notice of reimbursement before payment is made into my postal cheque account."

At first sight this delay seemed to us to be scarcely believable. Those who have their reimbursements paid into their SBS account have doubtless remarked that the delay between sending in their claim and the receipt of the reimbursement by the bank varies from 16 to 20 days.

According to information we have obtained from AUSTRIA, this is a technical problem of inter account transfers. Our friend has his reimbursements paid into his postal cheque account. The transfer has to be made by mail which involves additional delays for which AUSTRIA are not responsible.

We suggested to our colleague that he has his reimbursements made to his bank

account, and we suggest to all our members who have the same problem and who do not consider the additional delays to be acceptable to act likewise.

It is worthwhile to note that in Switzerland Health Insurance Companies are legally obliged to reimburse within 30 days of a claim being made. This period does not however include additional delays over which the insurer has no control (postal, delayed crediting by the receiving bank etc.)

* * *

Even if you do not have precise questions to ask us, do not hesitate to come and see us. You can often give us information which would be useful to other pensioners. Courtesy visits are appreciated - they make for general discussions which open new horizons for us.

For those who have difficulty in coming to the "Permanences", please write to us at the address of our Association, specifying :

"GAC Permanences".

Ernst Hugi.

We shall use all the means to improve communication between us and our members. You know that the 'Permanences' take place on the first Tuesday of each month (except January, July and August). You are welcome to come and put to us questions with which you are preoccupied. An answering machine can record messages (Tel.: (022).767.57.59). The electronic address of our computer is GAC@MACMAIL.CERN.CH .

LE BILLET DU TRESORIER

(Original)

Le trésorier ne peut pas accuser continuellement l'ordinateur des erreurs concernant les versements des cotisations. Malheureusement donc, des erreurs humaines s'introduisent quelquefois dans le déroulement de nos tâches qui portent sur les comptes de plus de 900 personnes.

Dernièrement, il nous est arrivé une drôle d'histoire qui mérite d'être diffusée plus largement : lors de nos derniers contrôles de versements de cotisations, nous avons noté qu'un membre fidèle, habitant dans un autre continent, n'avait pas payé sa cotisation.

C'est à ce moment que commence notre histoire; il s'est avéré que ce membre avait en fait payé son dû et avait donc renvoyé notre réclamation avec un double du débit de la banque à "M.Werner ALBRECHT, Groupement des Anciens du CERN, CH-1211

GENEVE 23". Ce courrier a été refusé avec l'indication "Parti sans laisser d'adresse" et a été retourné à l'expéditeur dans l'autre continent. Cependant, la plaisanterie ne s'arrête pas là, car notre collègue a renvoyé le tout au Président du GAC.....Ouf! et ce courrier a été enfin transmis au Trésorier. Mais nous n'avons reçu aucun avis de la banque et des recherches se poursuivent donc à ce niveau pour que le paiement puisse être enfin enregistré chez nous.

En attendant, onze semaines se sont écoulées et la situation n'est pas encore clarifiée. J'espère que nous serons en mesure de terminer cette histoire dans le prochain Bulletin, au mois de juin.

*W. Albrecht
Trésorier*

THE TREASURER'S NOTE

(Translation)

The treasurer cannot always blame the computer for errors concerning the payment of dues. Human errors, unhappily,

sometimes manifest themselves in the course of work with our membership of over 900 people.

Recently we had a strange happening which merits a wider audience: in one of our latest checks on the payment of dues we found that a faithful member, living in another continent, had not paid.

This is where our story begins; this member had in fact paid his dues and so he returned our request with a copy of his bank debit to M. Werner ALBRECHT, Groupement des Anciens du CERN, CH-1211 GENEVE 23. This letter was refused, stamped "Parti sans laisser d'adresse" and returned to the sender in the other continent. However that was not the end of the joke as

our colleague then sent the lot to the President of GAC.. ouf ! and at last the letter reached the treasurer. But we have received no credit advice from our bank, and so investigations continue so that the payment can be credited to us. In the meantime eleven weeks have gone by and the situation is still not clarified. I hope we shall be able to tell you the end this story in the next bulletin.

*Werner Albrecht
Treasurer.*

CEUX QUI NOUS ONT QUITTES OBITUARY

Les noms de ceux qui nous ont quittés doivent trouver leur place dans notre Bulletin.

The names of those who have left us must be noted in our Bulletin.

M.SIMON (Ex ESO)	Fernand	03.05.95	M.KEYSER	Richard	25.07.95
Mme ZANASCHI	Maria	13.06.95	M.BRAUNERSREUTHER	Eberhardt	
M.RENEVEY	Max	21.06.95			05.08.95
M.PIETERSEN	Antonius	29.06.95	M.DE PHILIPPIS	Nicolas	16.09.95
M.STAHLI	Roger	04.07.95			
M.GRUUPP	Christian	09.07.95			

Au nom de tous les membres du GAC, le Comité adresse aux familles ses condoléances émues et les assure de sa chaleureuse sympathie.

On behalf of all members of GAC, the Committee offers to their families its warmest sympathy.

La perte d'un conjoint est un événement douloureux pouvant laisser désemparée la personne qui doit assumer subitement une foule de responsabilités auxquelles elle n'a pas été préparée. Le Comité du GAC, conscient des difficultés que certaines personnes peuvent rencontrer dans ces circonstances difficiles, les invitent, si elles le désirent, à se mettre en rapport avec l'un de ses membres qui s'efforcera de lui apporter aide et assistance, ceci bien entendu en toute confidentialité.

The loss of a spouse is a painful event which can leave the widow(er) helpless in face of a host of responsibilities for which he/she has not been prepared. The GAC Committee, aware of the difficulties that certain people can encounter in these circumstances, invites them, if they should so wish, to make contact with one of its members, who will endeavour to give help and assistance - in, of course, the strictest confidence.

LA CAISSE DE PENSIONS

(Original)

Chaque année, le point d'orgue des travaux du Conseil d'administration de la Caisse de pensions du CERN est la présentation du rapport annuel de l'exercice précédent à l'Assemblée générale des membres et des bénéficiaires de la Caisse. Cette fois-ci, l'Assemblée générale s'est tenue dans l'après-midi du 3 octobre sous la présidence de M. Paul Levaux, Président du Conseil d'administration. Elle a aussi comporté une présentation des résultats de l'expertise actuarielle de la situation de la Caisse au 1er janvier 1995, résultats qui avaient été discutés le matin même par le Conseil d'administration. Nous traiterons de ces sujets, en nous inspirant des exposés de M. Christian Cuénoud, Administrateur de la Caisse, pour le premier, et de M. Guy

Maurin, Vice-président du Conseil d'administration, pour le second.

LE RAPPORT ANNUEL 1994.

Dans sa présentation du rapport annuel 1994, M. Cuénoud a d'abord rappelé que ce document a été présenté au Conseil du CERN lors de sa session de juin 1995 et qu'il est disponible auprès de l'Administration de la Caisse pour les bénéficiaires, auprès des Secrétariats des Divisions pour les membres. M. Cuénoud a invité tous les intéressés à se procurer ce document, qui constitue une source intéressante d'informations au sujet de la gestion de la Caisse.

En 1994, le nombre de membres de la Caisse a diminué de 16, l'augmentation de 25 de l'effectif de l'ESO n'ayant compensé

qu'en partie la réduction de 41 de celui du CERN. Le nombre de bénéficiaires a augmenté de 94, pour atteindre 1'428 le 31 décembre 1994. D'après des projections estimatives, le nombre de bénéficiaires pourrait dépasser celui des membres de la Caisse d'ici 10 à 15 ans. Fin 1994, l'âge moyen des détenteurs d'une pension de retraite ou de conjoint survivant se situait à 66 ans, du fait que la Caisse enregistre une majorité de départs en retraite entre 60 et 62 ans. L'âge moyen des membres du personnel titulaire du CERN est resté stable à 48,6 ans.

Les prestations servies par la Caisse en 1994 se sont montées à 92 MCHF (millions de francs suisses) en augmentation de 12,3 % par rapport à l'année précédente. Le montant total des contributions encaissées a été d'environ 115 MCHF, correspondant à 29,25% des traitements de référence (depuis le 1er janvier 1995 le plafond des cotisations de 30%, décidé par le Conseil du CERN en décembre 1990, a été atteint).

En 1994, les avoirs de la Caisse n'ont augmenté que de l'ordre de 2 MCHF pour atteindre 2'521 MCHF, ceci en raison des effets d'une très mauvaise année boursière sur la performance de la Caisse. L'indice mondial des actions, exprimé en francs suisses, a baissé de 7,4% et celui des obligations internationales de 9,8%. La Caisse ne pouvait pas être épargnée par ces chutes record. Néanmoins, grâce aux éléments stabilisateurs du portefeuille que constitue l'immobilier (14% des avoirs), la créance sur le CERN (15,5% des avoirs) et les liquidités (14% des avoirs), la chute a pu être considérablement amortie: la performance globale de la Caisse a été de -0,9%. Ce

résultat a déjà été mentionné dans notre Bulletin n° 11 de juin 1995.

La performance moyenne annuelle de la Caisse sur les 20 dernières années est égale ou légèrement supérieure à 6%; l'effet de la mauvaise année se fait d'autant plus sentir que la période est plus courte: 5,5% sur les 10 dernières années.

La variation la plus importante sur les avoirs de la Caisse en 1994 a été l'augmentation de la part des actions d'environ 4%, à presque 26% du total des avoirs, contre une diminution correspondante des obligations. Cette augmentation, qui se situe bien à l'intérieur des limites fixées par le Conseil d'administration, est motivée par le constat que, sur le long terme, le rendement moyen des actions s'est toujours montré supérieur à celui des autres placements.

Enfin, le Groupe de travail sur la réintégration, créé par le Conseil du CERN pour s'occuper des questions des garanties des pensions pendant la période d'activité et en cas de dissolution des Organisations participantes, a continué ses travaux en 1994 et on peut espérer qu'il déposera son rapport dans un avenir proche.

L'ETUDE ACTUARIELLE.

L'exposé de M. Guy Maurin, Vice-président du Conseil d'administration de la Caisse, a porté sur l'étude actuarielle de la situation de la Caisse au 1er janvier 1995 et de son évolution depuis le 1er janvier 1992, date de l'étude précédente.

L'objectif d'une étude actuarielle est d'apprécier dynamiquement l'équilibre financier en comparant les avoirs présents et attendus (fortune actuelle, cotisations et

rendements futurs) aux engagements (pensions en cours, valeurs de transfert et pensions futures). Techniquement cette étude utilise une modélisation des engagements et des revenus et simule leur évolution prévisible sur une période de 30 ans. Elle a recours à un certain nombre d'hypothèses démographiques et économiques.

Les hypothèses démographiques se rapportent aux effectifs, à l'espérance de vie (tables biométriques) et à l'évolution du nombre des invalides. La présente étude a fait usage des mêmes tables biométriques que celles adoptées pour la première fois lors de la précédente étude pour tenir compte de la révision à la hausse, faite en 1990, de l'espérance de vie.

L'évolution des effectifs est influencée par la politique du personnel des Organisations (CERN et ESO), notamment en matière de recrutement et de départs en retraite anticipée. Au cours des trois dernières années, on a remarqué, au CERN, une tendance importante au départ des titulaires, âgé de 60 ou plus, au moment où ils totalisent 35 années de cotisations ou même avant. D'autre part, la diminution programmée de l'effectif du CERN n'a été compensée qu'en petite partie par l'augmentation de celui de l'ESO. Entre le 1er janvier 1992 et le 1er janvier 1995, il y a eu 502 nouveaux membres de la Caisse contre 596 départs, réduisant ainsi le nombre des membres de la Caisse (CERN+ESO) à 3'371 au 1er 1995. L'influence économique des politiques du personnel veut que l'on tienne compte aussi des politiques des salaires et des promotions.

Les hypothèses économiques postulent des moyennes annuelles sur 30 ans que le

Conseil du CERN a adoptées en 1990 comme paramètres pour le modèle actuariel:

- * rendements bruts des avoirs: 6%;
- * adaptation des pensions: 3 % (postulée comme étant égale à l'inflation à Genève);
- * adaptation des traitements: 3,5%

Des variantes autour de ces chiffres ont été examinées par l'actuaire, afin d'étendre le spectre de l'analyse.

Pour l'étude actuarielle précédente, couvrant la période du 1er janvier 1989 au 1er janvier 1992, l'actuaire avait retenu, parmi les différents modèles étudiés, un modèle plus probable, qui donnait un déficit technique de l'ordre de 200 MCHF. En utilisant les mêmes hypothèses que dans l'étude précédente, mais en tenant compte des changements intervenus en matière d'effectifs et de fortune de la Caisse, l'actuaire a calculé que le déficit technique est passé, au cours de ces trois dernières années, à 293 MCHF. Cette augmentation d'environ 100 MCHF provient essentiellement, d'une part, de la mauvaise performance des investissements financiers en 1994 et d'une auto alimentation du déficit technique, d'autre part, d'éléments associés à la politique du personnel du CERN (décroissance des effectifs, politique des départs, promotions tardives).

L'actuaire a aussi examiné l'impact de la future politique du personnel sur le déficit technique. Ainsi il a calculé que si, en relation avec les prévisions les plus récentes liées au projet LHC, le nombre des membres de la Caisse devait tomber à 2'550 en 2007 pour ensuite rester stable jusqu'en 2025, ce changement important par rapport au plafond

de 3'100 unités, utilisé dans l'étude précédente, générerait un déficit supplémentaire d'environ 100 MCHF. De même, en matière de départs à la retraite, une nouvelle hypothèse, selon laquelle les membres entrés dans la Caisse avant le 1er juillet 1987 quitteraient le CERN dès qu'ils auraient 35 années d'affiliation et 60 ans ou plus, induirait un déficit supplémentaire de l'ordre de 50 MCHF par rapport aux hypothèses utilisées jusqu'à maintenant.

Enfin l'actuaire a étudié l'effet de différents modèles d'adaptation des pensions et des traitements, se rapportant à toute la période de financement (30 ans). M. Guy Maurin a montré, à titre d'exemple, l'un des tableaux compilés par l'actuaire, donnant le déficit calculé pour différentes hypothèses d'adaptation des pensions et des traitements entre 3,5 et 2%. Il en ressort que l'équilibre de la Caisse est plus sensible à l'adaptation des pensions qu'à celle des traitements: ceci s'explique par la diminution du nombre des actifs et l'augmentation de celui des pensionnés. Le tableau montre aussi quelles réductions des déficits techniques

résulteraient de réductions de deux adaptations par rapport aux hypothèses adoptées par le Conseil du CERN.

Dans ses conclusions, l'actuaire attire particulièrement l'attention sur l'impact de la politique du personnel du CERN sur l'équilibre de la Caisse, et surtout les effets de la décroissance de l'effectif, des départs anticipés et des promotions tardives.

M. Maurin a informé l'Assemblée de la décision du Conseil d'Administration de la Caisse de pensions de transmettre l'étude actuarielle au Comité de Finances et au Conseil du CERN avec un document d'accompagnement. Celui-ci poserait notamment le problème du versement par l'Organisation à la Caisse de la compensation pour le déficit induit par la politique du personnel, conformément aux décisions antérieures du Conseil du CERN, rappelées par l'actuaire dans ses conclusions.

*Jean-François Barthélémy
Lorenzo Resegotti*

THE PENSION FUND

(*Translation*)

Each year the work of the Governing Board of the Pension Fund culminates with the presentation of the annual report covering the previous period to the Annual General Meeting of the members and beneficiaries of

the Fund. The AGM was held this year on the afternoon of October 3 under the presidency of Mr Paul Levaux, chairman of the Governing Board. A presentation was also made of the results of the actuarial

appraisement of the situation of the Fund on January 1 1995, which results had been discussed that morning by the Governing Board. We shall cover these topics, drawing on the presentations of Mr Christian Cuénoud, the Fund's Administrator, for the first and of Mr Guy Maurin, Vice-Chairman of the Board for the second.

ANNUAL REPORT 1994

In his presentation of the 1994 annual report Mr Cuénoud firstly recalled that this report had been presented to CERN Council at its meeting in June 1995 and that it is available at the Fund's office for beneficiaries and at Divisional Secretariats for members. Mr Cuénoud invited all those concerned to get a copy of this document which is an interesting source of information on the management of the Fund.

In 1994 the membership of the Fund decreased by 16, the increase of 25 in the staff of ESO only partly compensating the reduction of 41 at CERN. The number of beneficiaries went up by 94 to reach 1 428 on December 31 1994. According to estimative projections the number of beneficiaries could overtake the number of members of the Fund in 10 - 15 years time. At the end of 1994 the average age of pensioners and surviving spouses was 66 due to the fact that the majority of the staff retire between the ages of 60 and 62. The average age of CERN staff remained stable at 48.6 years.

Disbursements by the Fund in 1994 amounted to 92 MCHF (millions of Swiss Francs), an increase of 12.3% over the previous year. The total amount of contributions paid in was about 115 MCHF,

8 November 1995

corresponding to 29.25% of reference salaries (since January 1 1995 the premium ceiling of 30%, decided by CERN Council in December 1990 has been reached).

In 1994 the assets of the Fund have only increased by about 2 MCHF to reach 2'521 MCHF, this being due to the effect which the very bad year on the stock market had on the performance of the Fund. The world share price index, expressed in Swiss Francs, fell by 7.4% and that of international bonds by 9.8%. The Fund could not escape from these record falls. Nevertheless, thanks to the stabilizing elements of the portfolio - real estate (14% of the assets), the loan to CERN (15.5%) and liquidities (14%) - the drop could be considerably reduced: the overall performance of the Fund was -0.9%. This result has already been mentioned in our bulletin No 11 of June 1995.

The average annual performance of the Fund over the last 20 years was equal to or slightly above 6%; the effect of the bad year 1994 is greater the shorter the period under consideration: 5.5% over the last 10 years.

The most important change in the distribution of the Fund's assets in 1994 was the increase in the proportion of shares by about 4% to nearly 26% of the total assets, with a corresponding reduction in bonds. This increase, which is well within the limits fixed by the Governing Board, is motivated by the observation that in the long term the average yield of shares has always been above that other investments.

Finally the working group on reintegration, set up by CERN Council to study the questions of pension guarantees

during the active period and in the case of the dissolution of the participating Organizations, has continued its work in 1994 and it can be hoped that it will submit its report in the near future.

THE ACTUARIAL STUDY

The presentation of Mr Guy Maurin, vice-chairman of the Governing Board of the Pension Fund, covered the actuarial study of the situation of the Fund on January 1 1995 and its evolution since January 1 1992, the date of the previous study.

The aim of an actuarial study is to make a dynamic appreciation of the financial equilibrium of a fund by comparing its present assets and those expected in the future (present capital, contributions and future yield) with its commitments (present pensions, transfer values and future pensions). Technically such a study uses a model for the commitments and income and simulates their expected evolution over a period of 30 years. It makes use of a certain number of demographic and economic hypotheses.

The demographic hypotheses concern the number of staff, life-expectancy (biometric tables) and the evolution of the number of invalids. The present study has used the same biometric tables as those adopted for the first time for the preceding study and which take into account the upward revision, made in 1990, of life-expectancy.

The evolution of staff numbers is influenced by the personnel policy of the Organizations (CERN and ESO), notably in the matter of recruitment and early retirement. During the last three years one has noted a strong tendency at CERN for staff aged 60 or

above to retire when they have contributed to the pension fund for 35 years, or even earlier. Furthermore the planned staff reduction at CERN has only been very partially offset by the increase in ESO staff numbers. Between January 1 1992 and January 1 1995 there were 502 new members of the Fund, but there were 596 who left, so reducing the total membership of the Fund (CERN + ESO) to 3'371 on January 1 1995. The economic influence of personnel policies requires that account should also be taken of salary and promotion policies.

The economic hypotheses take annual averages over 30 years, that CERN Council has adapted in 1990 as parameters for the actuarial model:

- gross yield on assets 6%
- pension indexation 3%
- (taken to be equal to Geneva inflation)
- salary index 3.5%

Variants around these figures have been examined by the actuary to widen the spectrum of the analysis.

For the preceding actuarial study, covering the period January 1 1989 to January 1 1992, the actuary retained, from different models studied, the most probable model resulting in a technical deficit of around 200 MCHF. Using the same hypotheses as in the previous study but taking into account the intervening changes in staff numbers and the Fund's assets the actuary has calculated that the technical deficit has increased, during the past three years to 293 MCHF. This increase of about 100 MCHF comes essentially from, on the one hand, the bad performance of financial investments in 1994 and the self increase of the technical deficit, and, on the

other hand, the elements associated with CERN's personnel policy (decrease in staff numbers, departure policy, late promotions).

The actuary has also examined the impact of future personnel policy on the technical deficit. He has thus calculated that if, in accordance with the most recent forecasts linked to the LHC project, the number of members of the Fund should fall to 2 550 in the year 2007 and then remain stable until 2025, that this considerable change with respect to the ceiling of 3 100 staff used in the preceding study would generate an additional deficit of about 100 MCHF. Similarly, concerning retirement, a new hypothesis, according to which members who joined the Fund before July 1 1987 would leave CERN when they had contributed to the Fund for 35 years and were aged 60 or more, would lead to a supplementary deficit of about 50 MCHF compared with the hypotheses used until now.

Finally the actuary has studied the effect of different models for the indexation of pensions and salaries, covering the whole 30 year period. Mr Guy Maurin showed, as an example, one of the tables compiled by the actuary showing the technical deficits calculated for different hypotheses for the indexation of pensions and salaries between

3.5% and 2%. It shows that the equilibrium of the Fund is more sensitive to the indexation of pensions than to that of salaries: explained by the reduction in the number of the active staff and the increase in the number of pensioners. The table also shows what reductions in the technical deficit would follow from reductions in the two indices from the values assumed by CERN Council.

In his conclusions the actuary drew particular attention to the impact of CERN's personnel policy on the Fund's equilibrium and above all to the effects of the decrease in staff numbers, early retirement and late promotions.

Mr Maurin informed the AGM of the decision of the Governing Board of the Pension Fund to transmit the actuarial study to the Finance Committee with an accompanying paper. This would raise in particular the problem of the payment by the Organization to the Fund of compensation for the deficit resulting from its personnel policy, in conformity with the previous decisions of the CERN Council, as recalled by the actuary in his conclusions.

*Jean-François Barthélémy
Lorenzo Resegotti*

ASSURANCE MALADIE

(Original)

Depuis la publication du rapport à l'Assemblée générale par J.Trembley et R.Budde, plusieurs informations utiles peuvent être communiquées.

Il y a eu un changement de délégué du GAC au Conseil du personnel: J.Trembley a quitté cette fonction et nous tenons tous à le remercier très sincèrement pour le travail accompli, notamment en matière de liaison avec les délégués des autres organisations internationales qui se penchent sur les problèmes de l'assurance maladie. Lors d'un vote au printemps dernier, les membres du GAC ont désigné J.P.Diss comme son successeur. J.Trembley reste pourtant disposé à nous aider comme participant actif à des groupes de travail à l'intérieur du GAC.

Plusieurs réunions du TREF (Forum tripartite pour les conditions d'emploi) ont eu lieu et spécialement celle du 26 septembre dernier qui devait se pencher sur les problèmes de modalités de contribution de l'Organisation aux primes afférant à l'assurance maladie des retraités. Nous ne connaissons pas encore les conclusions de ces discussions.

Austria nous a informé qu'elle comptait assurer dorénavant un meilleur contrôle des factures. En cas de contestation,

tout assuré doit contacter les services de l'Austria.

Austria nous a fait part de l'entrée en service d'un pharmacien conseil et d'un troisième médecin conseil dans le but de mieux veiller aux montants des dépenses de l'assurance maladie.

Des innovations pour limiter les durées de séjour à l'hôpital sont en cours de réalisation ou de discussion. Une première réalisation a concerné les accouchements, grâce à la formule hospitalisation abrégée + assistance médicale à domicile + aide ménagère. D'autres possibilités sont actuellement à l'étude. Le libre choix de la solution (hospitalisation traditionnelle ou abrégée) est maintenu. Ce choix doit aussi correspondre à des critères médicaux sur lesquels le médecin traitant exerce son autorité (Cf communiqué Austria - Bulletin CERN du 12.06.95).

M. Guy Hentsch a été nommé par la Direction du CERN pour reprendre les contacts avec les autres organisations internationales en vue d'une étude commune pour réduire les coûts en matière d'assurance maladie.

Reinhard Budde, Jean-Paul Diss.

HEALTH INSURANCE

(Translation)

Since the report by J.Trembley and R.Budde at the Annual General Meeting we can give you several useful items of interest.

The GAC delegate to the Staff Council has changed. Jacques Trembley has left this post and we all wish to thank him very sincerely for the work he has accomplished, notably in liaison with the delegates of other international organizations dealing with health insurance problems. At an election last spring the members of GAC designated J.P.Diss as his successor; J.Trembley will however remain available to help us as an active participant on internal GAC working groups.

Several meetings of TREF (TRipartite Employment Conditions Forum) have been held and especially that of September 26 which had to examine the problem of the Organization's contribution to the pensioners' insurances premiums. We do not yet know the outcome of these discussions.

AUSTRIA has informed us that it intends to have from now on a better check of bills; in case of disagreement the insured person should contact the AUSTRIA office.

AUSTRIA has also informed us of the appointment of a consulting pharmacist and of a third medical consultant with the aim of keeping a closer eye on health insurance expenditure.

Innovations to limit the time spent in hospital are being introduced or are under discussion. A first result concerns births, thanks to the formula shortened stay in hospital + medical attention at home + home help. Other possibilities are being studied. Free choice (shortened or traditional hospitalization) is maintained; this choice should also conform to medical criteria, for which the family doctor has authority. (Cf. AUSTRIA announcement in CERN bulletin of June 12 1995.)

Mr Guy Hentsch has been appointed by CERN management to take up again contacts with the other international organizations in view of a common study to reduce health insurance costs.

Reinhard Budde , Jean-Paul Diss.

RENCONTRES ET VOYAGES

(Original)

Cette année, deux excursions ont été organisées: une course d'un jour dans les Dombes avec deux cars Frossard et un voyage de quatre jours à Orange et sa région avec Touriscar. Plus loin dans ce numéro, Nelly Dinkel et Pierre Valloton vous font part, non sans humour, de leurs impressions de voyage.

Si, pour les Chinois, 1995 est l'année du "Cochon", pour les participants à nos excursions, 1995 restera dans les mémoires comme étant l'année de la "Grenouille", ceci par suite d'une inattention du soussigné!

En octobre, quelque 70 personnes (le beau temps incitait davantage à la ballade qu'à une séance à l'intérieur d'où l'assistance clairsemée) ont assisté à la projection d'un film d'un cinéaste vaudois, S.Monachon, qui nous a entraînés à la suite de sa caméra dans les Alpes et c'est deux heures de dépaysement et d' enchantement que nous avons alors vécues.

Il sera mis un terme à l'an 1995 par notre traditionnel "Pot de Noël" qui aura lieu le 5 décembre.

Jean Robert

EXCURSION DU GAC DANS LES DOMBES

DU 16 MAI 1995

Ce mardi 16 mai, 62 personnes ont répondu à l'appel et attendent les deux cars. Malgré le temps qui ne présage rien de bon, les gens sont gais, heureux de se retrouver.

A Bourg-en Bresse, arrêt café. Les croissants sont particulièrement bons. Nous visitons ensuite, avec une guide, l'église de Brou qui date du XVIème siècle. Je cite quelques phrases tirées d'une brochure : "Les proportions de l'église sont vastes : 72 mètres de long sur 30 de large. La clarté que dispensent les hautes baies flamboyantes

surprend dès l'entrée. Le jubé de Brou demeure l'un des rares qui existent encore en France. Il a été réalisé par un tailleur de pierre qui s'est évertué à broder, comme au coin d'un napperon, des marguerites et des devises. Le choeur abrite le tombeau de Marguerite de Bourbon, de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche. Par une chance rare, Brou a pratiquement conservé intacte la parure de ses vitraux anciens". Pour terminer, nous traversons trois anciens cloîtres. Cette visite est très intéressante et enrichissante.

Que voit-on en arrivant aux autocars ?
Un rayon de soleil, le seul du reste de toute la journée.

Nous continuons direction Saint Paul de Varax, région paisible aux nombreux étangs. Nous nous arrêtons à Villars-les Dombes où nous visitons le Parc des Oiseaux par temps sec. Certains prennent le petit train qui sillonne le parc, d'autres le visitent à pied. Sur plus de 20 hectares, dont la moitié en pièces d'eau, ce parc héberge 2'000 oiseaux appartenant à plus de 350 espèces : échassiers, cygnes, canards et rapaces auxquels s'ajoutent quantités d'oiseaux sauvages. Des espèces tropicales des plus grandes aux plus petites, de l'autruche au colibri, n'ont pas été oubliées. Parc splendide qui nous émerveille.

Le car nous amène dans un petit village des Dombes et nous allons déjeuner chez "Ginette". Beaucoup de participants se réjouissent de pouvoir déguster dans un moment les fameuses cuisses de grenouilles dont on entendait parler dans l'autocar déjà tôt le matin. On commence par une salade paysanne, ah quelle chance, on se lèche

d'avance les babines pour la suite, mais les cuisses de grenouilles sont remplacées par du filet de carpe pour tout le monde. On sent une certaine agitation suivie d'une déception, mais une organisatrice nous informe qu'il y a eu un changement qu'on a omis de signaler auparavant (une lettre d'excuses a du reste été envoyée peu après à chaque participant). Ce petit bémol s'estompe par le fait que le vin est bon et que la gaieté est à l'ordre du jour. Le principal, c'est d'être ensemble et de bien s'amuser. Laissons les grenouilles coasser traquillement dans les étangs.....

Par une pluie battante, nous visitons Pérouges, charmant village médiéval qui possède une église aux pierres apparentes. Dommage qu'il pleuve si fort. Pour terminer, nous nous arrêtons à Cerdon pour visiter la cave Lingot-Martin. On nous présente un film documentaire qui est suivi d'une dégustation.

Nous sommes de retour à Genève vers 19 heures.

Nelly Dinkel.

VOYAGE DU GAC EN VAUCLUSE DU 20 AU 23 JUIN 1995

(Original)

PREMIER JOUR.

20 juin à 7:00 tous les participants au voyage sont présents, dans l'autocar de Clément, sur le parking du CERN et c'est le départ.

Nous traversons de jolis paysages, mi-campagne, mi-montagne, et apprécions les

commentaires judicieux de notre sympathique chauffeur qui nous signale les curiosités de la région: le pont de la Caille, la Dent du Chat, le lac d'Aiguebelette. La bonne humeur règne particulièrement à l'arrière du bus. Il est vrai que les femmes sont bavardes, dit-on.

Soleil, ciel sans nuage, et nous passons par la Suisse, la Haute-Savoie, l'Isère et le Rhône; à 9:00, arrêt pour un petit déjeuner, oh combien apprécié, à l'Isle d'Abeau.

Grandes étendues de champs de lavande. A 12:00, accueil chaleureux à Suze la Rousse, au "Relais du Château" où nous déjeunons:

Terrine d'agneau - Lapereau désossé à la broche avec une mousse d'aubergines - Fromage blanc - Mille-Feuilles.

Visite guidée du château par une charmante jeune femme qui nous explique que ce château, propriété des Princes d'Orange, forteresse médiévale, fut totalement transformé au XVIème siècle. La Renaissance l'a doté d'une cour à l'italienne sur arcades dont la décoration proche de celle de Grignan contraste avec l'aspect austère de l'extérieur. Le château a été illustré par de puissants personnages appartenant à la famille des Beaume-Suze, propriétaire jusqu'en 1958. C'est aujourd'hui le siège de l'Université du Vin. Puis départ pour Saint Paul - les Trois Châteaux (où il n'y a jamais eu de château mais le nom vient d'une modification de la région: "le Tricastin"), nous visitons le musée de la truffe et départ pour Orange où, surprise, la rue Victor Hugo est semi-piétonne, peu large et il est impossible au car de nous conduire jusqu'à l'hôtel. Le bus se gare comme il peut, plutôt mal que bien, car Orange est une vieille ville, toutes les rues sont étroites et un bus à l'arrêt, surtout à la sortie des bureaux avec circulation intense dans les deux sens et en plus un convoi exceptionnel.....notre arrivée fut très

remarquée. Nous partons à pied pour l'hôtel, une voiture faisant deux navettes pour transporter les bagages.

Un temps pour un brin de toilette et dîner:

Pissaladière, Poulet au citron avec gratin, Fromages et dessert. Le tout arrosé comme il se doit et, en prime, les anecdotes un brin misogynes du chauffeuret dodo.

DEUXIEME JOUR.

21 juin, départ à 8:00 après un copieux petit déjeuner en route vers Pont-Saint Esprit puis l'Aven d'Orgnac où nous visitons les grottes. L'entrée naturelle en forme d'abri sous roche, comprend des gisements préhistoriques très anciens. C'est un site classé.

Un ascenseur d'une dénivellation de 55 mètres puis un tunnel qui débouche sur une grande salle dite de la Pomme de Pin. Au fur et à mesure de la visite, nous admirons les détails des stalagmites (piles d'assiettes), grand buffet d'orgues, ensemble de stalagmites (palmiers) et, stylisée, une Vierge à l'Enfant. A l'annonce de la suite, (350 marches pour descendre et évidemment autant pour remonter) plusieurs personnes abandonnent et j'entends encore ceux qui arrivaient dans le car et qui continuaient: "375, 376, 377". Mais, après cette performance, rendez-vous au restaurant où nous attendait un menu des plus copieux:

Charcuterie-maison avec la terrine du Chef, Feuilleté au Péardon (fromage de chèvre chaud), Roulé de saumon farci, Gigot à la broche avec pommes dauphines et

émincés de champignons, Fromage, Tarte aux pommes et Glace.

Tout le monde a dit :"C'est beaucoup trop!", mais que des assiettes vides en retour à la cuisine!

A 15:30, cap sur Pont d'Arc qui est le départ des gorges de l'Ardèche que nous redescendons; sur le parcours, nous voyons déjà beaucoup de campeurs et de nageurs courageux évoluant dans une eau certainement très fraîche à cette époque de l'année. Après plusieurs arrêts photos, retour à Pont-Saint Esprit, puis Orange où nous avons juste le temps de nous changer pour repartir en Avignon d'où, après une courte visite, nous embarquons à bord du "Mireio" pour une croisière nous montrant, depuis le Rhône, les abords de la ville d'Avignon la nuit, croisière pendant laquelle nous dégustons le menu "Corvette":

Petite entrée gourmande, Coquille Saint Jacques Grand-Large sauce au champagne, Magret de canard sauce framboise, Saint-Marcellin sur salade, Nougat glacé.

Et nous rentrons, après minuit, chauffeur souriant qui nous annonce avec une pointe de malice:"petit déjeuner demain à partir de 7:30 avec départ à 8:30". Et c'est la fête de la musique.....Bonne nuit!

TROISIEME JOUR.

22 juin: tout le monde est là. Une petite modification sur l'itinéraire avec visite rapide d'Arles et arrêt au célèbre moulin d'Alphonse Daudet, poursuite jusqu'aux Baux de Provence; perché sur un éperon rocheux qui se détache des Alpilles, ce village

est exceptionnel dans sa beauté sauvage, bénéficiant d'un environnement naturel préservé, au cœur de la Provence traditionnelle. La Citadelle , un site grandiose et mythique, devient un centre d'intérêt à part entière. La visite vaut vraiment le coup d'oeil. A 11:30, départ pour Gigondas où nous attend un menu raffiné:

Soufflé aux asperges, Pintadeau avec aubergines sur lit de semoule, dessert.

Et encore une modification car l'on va d'abord à Vaison-La Romaine que chacun visite à sa guise (surtout le Pont, les niveaux de la dernière inondation) et l'on repart pour Vacqueyras avec visite d'un caveau avec dégustation des crus et retour à Orange où, après une courte toilette, nous retournons nous asseoir pour MANGER:

Pâté de foie de volailles au porto, Filet de boeuf avec jardinière de légumes, Fromage et Tarte aux pommes.

QUATRIEME JOUR.

23 juin: c'est le grand retour, les valises descendues de bonne heure reprennent la direction du bus en trois voyages (tiens) et toujours à pied, jusqu'à l'endroit habituel, où le départ est donné à 7:45 pour Tournon. Là nous montons dans le petit train à vapeur qui démarre à 10:00 et cahote ses sept wagons sur 33 kilomètres en deux heures.

A 11:00, à mi-parcours, arrêt, pour une fois c'est la machine qui a soif, et avant le départ, on entend les haut-parleurs annoncer qu'un appareil de photos a été oublié à la buvette. Et quelques kilomètres plus tard, de belles gorges à photographier et Gladis n'a

plus son Kodak, heureusement, il est dans la poche du contrôleur.

A l'arrivée à Lamastre, à midi, nous retrouvons le bus qui nous transporte à Desaigne pour déjeuner. Encore!:

Jambonette de l'Ardèche et terrine, Boudin d'écrevisse et son coulis, Rôti de veau avec pommes sautées, Salade, Fromage et Délice des bois.

Nous repartons à 15:30 et, après un court arrêt sur l'aire de repos aux environs de Seynod pour casser une dernière croûte, départ pour le CERN où, après plusieurs: "Ce n'est qu'un au-revoir", nous arrivons à 20:30 et nous rentrons vite chez nous, car nous commençons à avoir faim!

RAPPELEZ-VOUS.

Les on-dit durant le parcours:

- les femmes ne sont jamais des bonnes-femmes; elles sont mauvaises ou très mauvaises.

- Vous connaissez "Terre des hommes", on ne pourra jamais faire "taire des femmes".

- Pour ceux qui on peur en montagne, le chauffeur , toujours facétieux, multiplie par trois l'altitude indiquée sur les cartes.

- Entendu après le repas de midi du 21, en montant dans le bus: "Les cuisses de grenouilles de ce voyage sont meilleures que celles mangées dans les Dombes".

- Dans la journée du 21, on discute et quelqu'un dit que le filet de sardine cru est un délice; beaucoup font "Beurk!" ou "Moi! je n'en mangerais jamais!" et le soir, sur le Mareio, le premier hors-d'oeuvre est une salade avec deux filets de sardines crus. Tout

le monde a mangé sans rien voir et trouvé cela très bon (j'ai entendu dire: "C'est des anchois!" et même: "Prends-en sur le marché, samedi").

- Ce même soir, en montant sur le bateau, plusieurs personnes ont parlé de gilets de sauvetage. Et lors du speech de bienvenue, le capitaine, qui avait entendu, a dit: "Les gilets sont sous les sièges". Beaucoup ont regardé.

- Après le repas du dernier jour, un as de la magie coupe une corde, fait un noeud, la corde est entière et le noeud a disparu; il montre deux cordes, fait un noeud, il n'y a plus qu'une corde sans noeud et cela plusieurs fois; puis il demande une bague qu'il place dans un mouchoir, elle est transformée en une autre bague qu'il enferme dans une boîte et on retrouve la bague d'origine sur un bâton dans sa main.

Question dans la salle: "Pourquoi ne pouvez-vous pas transformer les filets de carpes en cuisses de grenouilles ?"

Il me semble que l'on parle beaucoup de ces cuisses-là.

Avec nos remerciements chaleureux aux organisateurs, à notre chauffeur, au beau temps qui nous a accompagnés, ainsi que le dit une opérette connue:

"Nous avons fait un beau voyage,
Nous avons fait un beau voyage,
Nous arrêtant à chaque pas,
Nous arrêtant à chaque pas."

Et, bien sûr, à l'année prochaine.

Pierre Valloton.

MEETINGS AND TRAVEL

(Translation)

Two excursions were organized this year: a day trip to the Dombes in two Frossard coaches and a four day excursion to Orange and its surroundings with Touriscar. Nelly Dinkel and Pierre Valloton give you, not without humour, their impressions.

If 1955 is, for the Chinese, the year of the 'Pig' it will remain in the memories of our travellers as the year of the 'Frog' - owing to the inattention of the undersigned !

In October some 70 people (the fine weather encouraged a walk rather than

staying indoors whence the sparse audience) watched the projection of a film by a Vaudois cineast, S.Monachon. His camera led us into the Alps where we lived two hours of enchantment.

The year 1955 will end with our traditional 'Pot de Noël' which will take place on December 5.

Jean Robert

Rédaction: Jenny Van Hove, Robert Lévy-Mandel, Peter Standley.

8 November 1995

GROUPEMENT DES ANCIENS
DU CERN.

BULLETIN D'ADHESION

Je, soussigné,

M., Mme, Melle, (nom en majuscules).....

(prénoms).....

Demeurant (rue, numéro).....

No postal..... Localité..... Pays.....

No de téléphone.....

demande à adhérer au GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN.

Je désire payer ma cotisation annuelle de 20 Francs suisses :

- par un versement au compte chèque postal suisse 12.20556.6

ou

- par ordre de paiement à la Société de Banque Suisse au compte C7. 109'245. 0

Date : Signature

Dès que nous aurons reçu votre adhésion, nous vous ferons parvenir les statuts du Groupement, la liste des membres du Comité et le formulaire vous permettant de verser votre cotisation.

Découper et envoyer au

*Groupement des Anciens du CERN
c/o Association du Personnel
CERN
CH-1211 GENEVE 23*

P.T.O. English text overleaf.

CERN PENSIONERS'ASSOCIATION

MEMBERSHIP APPLICATION FORM

I, the undersigned,

Mr, Mrs, Ms, (name in capitals).....

(forenames).....

Residing (street, number).....

Postal code.....Locality.....Country.....

Telephone No.....

wish to join the CERN PENSIONERS' ASSOCIATION.

I wish to pay my annual contribution of 20 Swiss Francs

- by payment to Swiss Postal Cheque account 12.20556.6

or

- by Payment Order to the Swiss Bank Corporation, Account No
C7. 109'245.0

Date :..... Signature.....

On receipt of your application, we shall send you the Statutes of the Association, the list of the Committee members and the appropriate form for you to pay your subscription.

*Cut out & send to CERN Pensioners'Association
 c/o Staff Association
 CERN
 CH-1211 GENEVE 23*

TSVP Texte français au verso.